

( N<sup>o</sup> 14. )

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1844.

---

### **Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi allouant un crédit complémentaire au Budget de la Dette publique et des Dotations de 1844.**

---

MESSIEURS,

La Commission à laquelle le Sénat a renvoyé le projet de loi accordant une majoration de crédit de 65 mille francs, au Budget de la Chambre des Représentants, pour l'exercice 1844, vient par mon organe vous proposer l'adoption de ce projet de loi.

Il a paru à votre Commission que cette majoration de dépense était amplement justifiée par la longue durée de la session et les nombreux travaux auxquels la Chambre s'est livrée dans le cours de cette année.

DUMON-DUMORTIER, Président.

SIRAUT.

BONNÉ-MAES.

Le Baron DE MACAR.

A. DAMINET, Rapporteur.